



## Le gouvernement rompt sa promesse de financer le rafraîchissement de 10 000 écoles

04/09/2026

Ecole

Alors que le gouvernement, au plus fort de la canicule de la fin juin, avait annoncé 50 à 60 millions d'euros pour permettre de rafraîchir 12 500 écoles, il a été confirmé hier que ces crédits seront réduits à moins de 20 millions.

Il y a des télescopages dans l'actualité qui font mal. Hier, dans la même journée, Météo-France a présenté son « bilan climatique de l'été 2026 », confirmant sans surprise que ce dernier a été « le plus chaud depuis le début des mesures en 1900 », que la France a subi le nombre stupéfiant de 53 jours de canicule sur trois mois, et que le précédent record de température moyenne pendant l'été, datant de 2003, a été dépassé d'un degré. Sur les graphiques diffusés hier par Météo-France, il apparaît que jusqu'au début des années 2000, il n'arrivait quasiment jamais que le seuil des 40 °C soit enregistré dans l'une des 120 stations de mesures de l'agence. En 2003, ce seuil a été franchi à 88 reprises ; en 2019, à 72 reprises ; cet été... à 178 reprises.

Et voilà que le même jour, on a appris – par la presse – que le gouvernement a décidé de trancher dans le vif des crédits destinés au rafraîchissement des écoles, alors qu'il est apparu de façon criante au début de l'été que celles-ci étaient particulièrement exposées à la chaleur.

### 50 à 60 millions d'euros annoncés

Le 26 juin dernier, les températures étouffantes qui règnent sur l'ensemble du pays, alors que les vacances scolaires n'ont pas encore commencé, obligent un nombre important de maires à fermer purement et simplement des écoles ou, dans d'autres cas, à aménager les horaires. Selon un bilan fourni par le ministère de l'Éducation nationale, 4 000 écoles ont dû être fermées et environ 11 000 ont aménagé leurs horaires.

Pressé de réagir, le gouvernement annonce alors, par la voix du ministre de l'Économie Roland Lescure, un plan « d'accompagnement » des écoles : « On va commencer dès la semaine prochaine avec 2 500 écoles éligibles, et très vite aller à 10 000 écoles », déclarait le ministre le 26 juin sur France culture.

Dès le 8 juillet, en effet, la Banque des Territoires et le réseau Actee publient un communiqué annonçant l'ouverture d'un guichet visant à adapter « 12 500 écoles » aux fortes chaleurs, avec une première vague de 2 500 établissements prioritaires ciblés immédiatement (lire *Maire info* du 9 juillet). Au total, Actee se félicitait sur son site internet de « la mobilisation de 50 millions d'euros pour adapter 12 500 écoles ». On parle même, à ce moment, de la possibilité d'aller plutôt vers 60 millions d'euros

### Un plan « réduit » et recentré

Un peu plus de deux mois plus tard, que reste-t-il de cette promesse ? C'est le média en ligne Politico qui l'a annoncé en premier, hier : « À la suite d'une décision du gouvernement, la somme prévue a été divisée par cinq », et la deuxième partie du plan, c'est-à-dire l'adaptation de 10 000 établissements en plus de 2 500 « prioritaires », est enterrée. Quelques heures plus tard, le directeur d'Actee, Guillaume Perrin, a confirmé l'information au journal *Le Monde* : « Nous avons été informés fin juillet par Matignon du choix de réduire le plan canicule à 16 millions d'euros. » Le gouvernement « a choisi de geler 40 millions d'euros qui sont en attente d'affectation mais qui seront fléchés, a priori, vers le plan d'électrification », poursuit Guillaume Perrin. Il ne restera finalement que la somme nécessaire pour réaliser les diagnostics dans les 2 500

établissements prioritaires. *Exit* les 10 000 autres.

On se doute bien que le gouvernement – qui n'a pas souhaité répondre aux sollicitations des deux médias – justifiera cette décision par la nécessité de faire des économies budgétaires, mais il n'empêche : cette décision donnera encore quelques arguments supplémentaires à tous ceux qui estiment que la lutte contre le réchauffement climatique et l'adaptation à celui-ci ne sont pas des priorités pour l'exécutif.

## Inquiétudes sur Actee4

Sans compter que l'on ne sait même pas, à cette heure, si le programme Actee, qui apporte un soutien indispensable aux communes dans la réalisation de projets de rénovation énergétique, sera renouvelé l'année prochaine. On arrivera en effet à la fin de l'année 2026 au bout du programme Actee+, qui doit normalement être prolongé sur la période 2027-2030 par un nouveau programme, Actee4.

Le 21 août dernier, le président de l'AMF, David Lisnard, a envoyé un courrier au Premier ministre pour lui poser la question. *« Au moment où les événements climatiques que nous vivons appellent une mobilisation encore plus forte de nos collectivités, il est indispensable que (le programme Actee) soit poursuivi pour une quatrième période allant de 2027 à 2030 », écrit le maire de Cannes, et que soit confirmée l'enveloppe de 315 millions d'euros qui a été prévue au budget de l'État pour le financer.*

Mais pour l'instant, le lancement de ce programme n'a toujours pas été confirmé par Matignon, alors que le gouvernement achève l'élaboration du projet de loi de finances pour 2027. Or, rappelle David Lisnard, *« l'action environnementale (...) nécessite de la prévisibilité financière ». Les collectivités locales « sont actuellement en train d'élaborer leurs plans pluriannuels d'investissement, qui doivent être adoptés à l'automne. La confirmation du renouvellement d'Actee4 est donc cruciale pour leur permettre d'intégrer ces financements dans leurs budgets ».*

Pour l'instant, aucune réponse n'est venue de Matignon. Le programme sera-t-il renouvelé, et au niveau financier promis ? Il faudra peut-être attendre la présentation du projet de loi de finances pour le savoir, mais les annonces d'hier sur les coupes dans le financement du rafraîchissement des écoles n'incitent guère à l'optimisme.